

RAPPORT DU PRÉSIDENT

INTRODUCTION

Les 15 mois de l'année 2017-18 de la Fédération québécoise de biathlon (FQB) ont été témoin de nombreux soubresauts et manœuvres pour mettre en doute la rigueur et le travail des membres du conseil d'administration de la Fédération. Qu'à cela ne tienne, les membres ont maintenu le cap et poursuivi dans la mise en place des changements annoncés lors de l'Assemblée générale précédente. Les clubs, quant à eux, ont été les témoins plus ou moins impliqués dans la vague de contestations des transformations en cours, lesquelles contestations ont grandement affecté la crédibilité et mis en doute la compétence du conseil d'administration et ce, jusqu'au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), notre principale source de financement.

ADMINISTRATION

Quelques politiques ont été rédigées au cours des derniers mois, principalement à la demande du MEES. Celles-ci nous seront fort utiles pour rétablir notre crédibilité et démontrer le sérieux de nos démarches entreprises pour gagner la confiance et le respect perdus. Un certain nombre d'articles des Règlements généraux de la Fédération ont fait l'objet de quelques modifications. Le protocole d'entente avec les organisateurs de nos événements de la Coupe Québec mis en place pour la saison 2016-17 a de nouveau été utilisé et nous assure de l'organisation adéquate de nos événements.

Au chapitre des adhésions, la fédération ne compte pas plus de membres que l'an dernier avec 335 inscriptions. Plusieurs régions du Québec ne sont toujours pas couvertes par nos activités, ce qui ne nous aide pas lorsque vient le temps pour le MEES de nous octroyer des sommes d'argent.

HAUTE PERFORMANCE

La haute performance a été le témoin de changements majeurs au cours de l'année. En décembre 2017, Jean-Philippe Le Guellec est devenu l'entraîneur-chef de l'équipe du Québec à la suite du congédiement de son prédécesseur. Cette modification importante, accompagnée d'une concentration de nos activités majeures d'entraînement au Centre de biathlon de Valcartier, a été très bien accueillies par certains athlètes et entraîneurs et contestée par d'autres, opposés à tout changement.

Encore cette année, quelques-uns de nos athlètes sont montés sur le podium lors du Championnat canadien qui s'est tenu en mars 2018 à Charlo. Ces quelques succès sont loin de suffire à notre programme de Haute performance. L'équipe canadienne de développement compte bien dans ses rangs quelques athlètes québécois, mais aucun de nos membres ne fait partie de l'équipe nationale sénior.

Un nouveau plan de développement a ainsi été rédigé et nécessite l'adhésion de la communauté d'athlètes en voie d'atteindre le haut niveau. Au chapitre du soutien à nos athlètes, Excellence sportive Québec-Lévis, absente de notre paysage depuis quelques années, s'est à nouveau manifesté avec l'octroi de 2 770 \$ pour la préparation physique et les services à nos athlètes. En Estrie, Excellence sportive Sherbrooke fournit ce service sans interruption depuis plusieurs années.

Quant à lui, le Centre de biathlon Myriam-Bédard a été rouvert à temps plein en mai 2018 alors que la piste pavée, totalement rénovée à la fin de l'été 2017, nous assure un entraînement estival de qualité. Cette mise à nouveau a d'ailleurs motivé Biathlon Canada à nous offrir d'y tenir le Championnat canadien de biathlon d'été en août 2019. Le Club Biathlon de Courcellette a heureusement accepté d'en assurer l'organisation. Le financement du Centre demeure cependant précaire, les fonds provenant de Biathlon Canada pour la saison en cours n'ayant pas été renouvelés. Votre président a sollicité tous les paliers de gouvernement pour arriver à obtenir les argents nécessaires pour le maintien en vie du Centre mais rien n'est garanti pour l'avenir.

Malgré des efforts importants de la part de la nouvelle équipe de la Haute performance, la mise en place de critères de sélection objectifs et mesurables pour les athlètes identifiés et choisis pour faire partie de l'équipe du Québec n'a pas connu le succès escompté. Le Guide annuel rédigé en avril 2018 et distribué aux clubs le mois suivant a tout d'abord fait l'unanimité pour ensuite être fortement contesté par certains clubs et entraîneurs. Leur voie s'est rendue jusqu'au MEES au cours de l'été alors que la Direction du loisir, du sport et de l'activité physique a demandé une rencontre qui s'est tenue en octobre 2018, laquelle a été suivie de plusieurs questions au sujet de nos critères d'identification des athlètes et du contenu de notre Modèle de développement de l'athlète (MDA) jugé inadéquat. Au moment d'écrire ces lignes, le litige n'a toujours pas été réglé alors que les subventions accordées par le MEES à la FQB ont été gelées.

Les entraîneurs de notre équipe devront trouver le temps de rencontrer les entraîneurs de nos clubs et discuter avec eux de nos objectifs tout en leur procurant des occasions de perfectionnement. La consultation régulière de l'ensemble de nos entraîneurs est indispensable si nous voulons obtenir leur contribution dans le développement de nos athlètes, à tous les niveaux. Notre objectif principal demeure : qualifier des athlètes du Québec pour faire partie de l'équipe nationale.

PROGRAMMES DOMESTIQUES

Les cinq tranches du circuit de la Coupe Québec ont eu lieu l'hiver dernier grâce avant tout, encore une fois, au dévouement exceptionnel des comités organisateurs composés de bénévoles dynamiques et très impliqués. Afin de bien identifier les devoirs et responsabilités de la FQB et du comité organisateur, en plus de bien gérer les attentes de chaque partie, un protocole d'entente entre le comité organisateur et la fédération a

été signé pour chacun des événements. Ce document a été très apprécié et sera maintenu pour la prochaine saison.

Année après année, la rédaction du calendrier des activités de la Fédération, particulièrement pour les tranches de la Coupe Québec, est de plus en plus difficile. Puisque plusieurs jeunes athlètes font également partie du Mouvement des cadets, pour ne pas les pénaliser, notre VP Domestique doit tenir compte de leur calendrier de compétitions lors de la rédaction de celui de la Fédération. Il en est de même pour le circuit de la Coupe NorAm dont les événements, pour l'Est du continent, ont souvent lieu au cours du mois de février chez nos voisins du Sud. Pour ce qui est de l'organisation des compétitions de biathlon d'été, nos clubs manifestent peu d'intérêt pour ces événements, leurs officiels bénévoles souhaitant profiter pleinement de la saison estivale. Quant aux événements d'envergure internationale, encore cette année, je n'ai pas senti d'engouement pour l'accueil de telles compétitions.

Portion importante de notre programmation domestique, la formation des entraîneurs et des officiels passe par l'intérêt d'une région ou d'un club pour la progression de ces personnes et la disponibilité des formateurs. Très peu de formation a été demandée par les clubs au cours de la saison 2017-18, malgré l'offre constante du VP Domestique. Chez les officiels, il demeure difficile d'assigner un DT à chacune des tranches de la Coupe Québec. Il semble que peu de personnes qualifiées se rendent disponibles pour accepter ces mandats.

L'hiver dernier, trop peu de nos clubs ont tenu des compétitions de biathlon dans le cadre des Jeux du Québec régionaux. Il est important que cette initiative se poursuive alors que ces événements nous permettent d'accumuler des points favorables à notre financement au PSFSQ. Le biathlon étant pratiqué par les cadets dans plusieurs régions du Québec où la Fédération est absente, nous devons redoubler nos efforts pour la mise en place de clubs de biathlon en suscitant l'intérêt chez les dirigeants des Corps de cadets en place dans ces régions à fonder un club. Bien entendu, indispensables à la pratique d'un sport, des installations devront également voir le jour.

La rédaction du Guide des clubs en marche depuis plusieurs mois n'a pas beaucoup progressé. Nous espérons être en mesure d'accomplir cette tâche au cours de la saison en cours afin de venir en aide aux personnes désirant mettre en place un nouveau club. Le manuel de Sécurité dans les sports rédigé en 2007 doit également être révisé.

RELATIONS AVEC LES CLUBS

À nouveau cette année, les relations avec nos clubs ont été, la plupart du temps, difficiles. Nous avons obtenu peu de réponses à nos demandes d'information ou à la suite d'envoi de documents à compléter. Entre autres, seulement trois clubs ont répondu à notre demande de mises en candidatures des athlètes, entraîneurs, officiels et bénévoles de l'année pour le gala de la fédération. Au moment d'écrire ces lignes,

seulement quatre clubs nous ont soumis leur rapport d'activités pour la saison 2017-18. Certaines personnes nous ont constamment critiqués depuis la mise en place du nouveau plan de développement, en janvier 2018. Il faut que cela cesse. Les membres des conseils d'administration doivent penser aux intérêts de la collectivité et mettre de côté leurs propres intérêts alors qu'ils sont, très souvent, les parents d'un ou deux athlètes de leur club.

Pour être efficace, toute communication doit être bilatérale. À l'aire de l'informatique, des sites Web et de Facebook, nos communications avec les clubs ne peuvent être continuellement pénibles. Les dirigeants des clubs doivent apprendre à nous répondre à temps alors que certaines de nos demandes servent les intérêts de leurs membres et ceux de la Fédération. De notre côté, nous devons poursuivre la communication, en toute transparence, dans le respect des individus et de nos Règlements, et offrir à nos membres l'information dont ils ont besoin par le biais, entre autres, d'un site Web à jour et bien structuré.

MARKETING

Le poste de VP Marketing est devenu vacant en mars 2018 alors que son titulaire a cessé d'assister à nos réunions. Même s'il a subi une transformation importante et bénéfique au cours des mois d'août et septembre 2017, le site Web de la Fédération a soudainement été délaissé alors que l'information qui s'y trouve a besoin d'être actualisée. Le nouveau VP Marketing aura fort à faire pour corriger la situation.

Autre mandat qui a été confié à notre VP Marketing, la recherche de commanditaires. Notre financement insuffisant étant depuis toujours une limitation à nos projets, petits et grands, il est devenu indispensable que la FQB sorte de l'anonymat et soit visible pour attirer l'intérêt de commanditaires d'envergure provinciale et nationale. Temps et efforts devront être consacrés à cette tâche difficile.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

En plus de Jean-Philippe Le Guellec qui est devenu notre entraîneur-chef, à plein temps, Gilles Lefebvre, entraîneur de ski de fond de niveau national, s'est joint à notre équipe d'entraîneurs qui comprend également Érick Gosselin utilisé comme technicien en fartage. Un contrat d'emploi en bonne et due forme relie ces trois personnes à la FQB. Pour ce qui est de nos deux autres centres d'entraînement, chacun d'eux peut compter sur l'implication d'un entraîneur à temps partiel dont le salaire est partiellement financé par la Fédération.

Au chapitre du financement, le budget alloué par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ) amputé de 41 % a tout de même suffit pour payer nos factures en lien avec la gestion de l'organisme. Cependant, avant de pouvoir

se permettre d'embaucher davantage de personnel, incluant un directeur général, nous devons pouvoir compter sur un financement plus important, qu'il provienne du MEES, des frais d'adhésion de nos membres ou de commandites. Quant au Programme de soutien à l'excellence (PSDE), les sommes allouées, jumelées aux contributions des membres de l'équipe du Québec, ont pu combler nos besoins.

Depuis juin 2017, notre adjointe administrative s'occupe d'une partie du travail clérical en plus d'effectuer la tenue mensuelle de nos livres. Cette nouvelle tâche nous permet de compiler les revenus et dépenses au fur et à mesure plutôt qu'en toute fin d'année, comme c'était préalablement la pratique. Nous avons ainsi pu combler une lacune signalée dans le rapport de l'an dernier. Nous avons tout de même éprouvé de grandes difficultés à finaliser les états financiers vérifiés de l'année financière 2016-17, lesquels ne vous ont été livrés que récemment, tout comme ceux de la période transitoire du 1^{er} avril au 30 juin 2017. La vérification de nos finances pour l'année financière 2017-18 est en cours alors que les états financiers vérifiés devraient être disponibles au début de décembre 2018. Nous vous tiendrons informés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une très grande quantité de travail administratif est effectuée par les membres du conseil d'administration. Alors que certains CA peuvent se contenter de gouvernance, les membres du conseil d'administration de la fédération doivent continuellement mettre la main à la pâte et s'impliquer dans les opérations de l'organisme. Le président se retrouve trop souvent avec une lourde charge alors que certains membres sont peu disponibles.

Il est décevant que très peu de nos membres s'intéressent à la gouvernance et à la gestion de notre organisme. Nous avons un urgent besoin de sang neuf, de dynamisme, de gens passionnés et de jeunesse au sein de notre conseil d'administration. J'espère que les élections 2018 nous permettront de combler tous les postes.

CONCLUSION

La survie de notre fédération sportive passe par un groupe d'athlètes de grande qualité, dans toutes les catégories, encadrés par des entraîneurs qui se doivent d'être très compétents et en mesure de leur faire atteindre la plus haute marche du podium. Quant aux entraîneurs de nos clubs, ils doivent identifier et développer les talents pour ensuite les confier aux centres d'entraînement provinciaux. Cette continuité est indispensable si nous voulons que le Québec redevienne la référence en matière de développement d'athlètes en biathlon.

Nous devons nous rapprocher des clubs et nous allons le faire en accentuant les communications. De votre côté, les administrateurs de clubs devrez collaborer et éviter de vous mettre en conflit d'intérêts. N'oubliez pas que vous aussi êtes liés par le Code

civil dont l'article 322 mentionne que *l'administrateur doit agir avec prudence et diligence. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la personne morale.* Je tenais à vous le rappeler.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur disponibilité, leur franchise et leur dévouement envers notre organisme. Toutes ces personnes croient fermement en notre réussite et aux changements qui ont été effectués. Ce sont toutes des professionnels dignes de confiance que j'ai eu le plaisir de côtoyer. C'est avec grand plaisir que je travaillerai à nouveau avec eux, si l'ensemble des clubs souhaite que je demeure en poste pour la dernière année de mon mandat de président qui se termine en 2019.

Jean-Guy Levesque
Président